VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE JOHN FRIEDRICH.

NO 74,976, COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS.

MARDI, LE 2 MAI 1905.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau Nos 832-834 rue Commune—MARDI, le 2 mai 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en cette ville, il sera positivement vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 13ième jour de mars et signé le 20ième jour de mars 1905, et aussi en vertu d'un ordre daté et signé le 24 mars 1905, homologuant les procédures d'une réunion de famille, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés foncières de grande valeur ci-après décrites, à savoir :

1e Superbe propriété commerciale No 1033 et 1035 rue du Canal, entre l'avenue Remparts et la rue Bourgogne, comprenant une bâtisse en briques à trois étages avec mansarde, occupée par la "Parlor Shoe Store" et bâtisse contenant au rez-de-chaussée un grand magasin et subdivisée en environ 26 chambres au-dessus, le tout plus particulièrement décrit comme suit, à savoir

Premièrement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans la ville, désigné par le numéro un dans l'Ilet No 81, borné par les rues Canal, Remparts, Douane, maintenant Iberville et Bourgogne sur un plan dressé par L. H. Pilié, arpenteur, en un acte passé pardevant David L. Morgan, ancien notaire en cette ville le 2 mai 1842. Lequel lot mesure: Une mesure régulière vingt six pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur de cent trois pieds dix pouces et comprignes entre lignes parallèles censées par les numéros municipaux 1033 et 1035 rue du Canal.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Friedrich décédé par achat de Mme Joséphine Adèle Lirandais, femme de Charles Lestrade d'après un acte passé pardevant Aubert Brevfous ancien notaire en cette ville daté le 16 août 1866. Le titre enregistré dans le Bureau des transfert de cette paroisse dans le livre 90 folio 719.

Cette splendide propriété est située en dans quelque temps sera le centre commercial de la Nouvelle Orléans comme la ville augmentera en population et importance. La destinée du développement est à l'arrière direction et de plus en plus commerciaux, hôtels et autres constructions publiques se groupent autour d'elle dans les cinq ans. Elle est en face du Club Pickwick et à moins d'un pas du dépôt terminus de Elysée et mérite bien l'attention du capitaliste qui veut de bons Vente sans au bénéfice des propriétaires locataires, sans coupons dont est enregistrée dans le bureau de l'encanteur.

2 La résidence centralement située et commode à 2 étages en bon ouverture en ardoises avec dépendances et grand terrain No 120 rue Marais, entre l'avenue du Canal et la rue Iberville, construite retirée de la rue et contenant galeries sur le devant et dans le fond grand vestibule, latrines et environ douze chambres avec dépendances à deux étages avec quatre chambres, hangars, citerne, bâtiment, etc. Le terrain mesurant grande et bien distribuée donnant du point de la vente mesurant quatre vingt neuf pieds trois pouces de face sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur et est plus particulièrement décrit comme suit, à savoir

3e Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le

servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le faubourg Tremé de cette ville désigné par le numéro dix de l'Ilet No 27, borné par les rues Marais, Nord Liberté (autrefois Tremé), Iberville (autrefois Bouligny) et la rue du Canal, d'après un plan dressé par le défunt Joseph Pilié voyer, le 20 juillet 1815 déposé en l'étude de Lucien Hermann ancien notaire, et lequel dit lot de terre mesurant quarante deux pieds, sept pouces et quatre lignes de face à la rue Marais par cent vingt sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par John FRIEDRICH, décédé, par achat de Hermann L. Shaila, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville le 3 novembre 1847 et aussi

(b) Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé et faisant partie des communes en arrière de cette ville, désigné par le numéro neuf de l'Ilet No 27 sur le plan dressé par Boogaert, ancien voyer de la municipalité No un, cette le 4 décembre 1836, déposé en l'étude de Felix De Armas ancien notaire en cette ville paraît daté le 3 janvier 1839, mesurant quarante deux pieds sept pouces quatre lignes de face à la rue Marais la même mesure sur la ligne de fond, et cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH, décédé par achat de Henry Josephs, d'après un acte passé pardevant Edward Barnett ancien notaire en cette ville, daté le 23 mars 1849. Le titre enregistré dans le Bureau des Transferts pour cette paroisse dans le livre 47, folio 649.

Cette résidence de 2000 est à une petite distance du marché du centre des affaires bâtiments, amusements, etc. Les personnes désirant un "home" agréable avec de grands terrains devraient étudier ces propriétés.

4e La rangée de résidences bien entretenues et de bon rapport en bon ouverture en ardoises avec bâtisses à deux étages, cinq de ces résidences simples en bois No s 117, 119, 121, 123 et 125 rue N. Liberté entre l'avenue du Canal et la rue Iberville, contenant environ huit chambres chacune et au fond à deux étages environ 19 chambres cabinets, galeries, etc. dans les cours sont des citernes, hangars, etc. Le terrain mesurant 85 pieds 3 pouces sur 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur et est plus particulièrement décrit dans l'inventaire comme suit, à savoir

Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le

Deuxième District de cette ville désignés par les numéros six sept et huit, de l'Ilet No 27 sur un plan dressé par Boogaert, arpenteur le 4 décembre 1836 et annexé pour référence à un acte de dépôt en l'étude de Felix de Armas alors un notaire, le 13 janvier 1838, lesdits lots de terre, mesurant chacun vingt huit pieds cinq pouces de face à la rue Nord Liberté (autrefois rue Tremé) par cent vingt sept pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, censés portés Nos Municipaux 117, 119, 121, 123 et 125 rue Nord Liberté.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Friedrich, décédé, par achat de Benjamin Resch, d'après un acte passé pardevant Joseph Cavillier ancien notaire en cette ville le 15 octobre 1869. Le titre enregistré dans le Bureau des Transferts pour cette paroisse dans le livre 97, folio 237.

Etant près du centre même de la ville, à proximité de la rue du Canal, ces résidences sont toujours louées et ont une grande valeur spéculative.

6 La propriété de résidence et magasin en briques à deux étages, centralement située, Nos 938-942 rue Conti à l'encoignure de la rue Bourgogne avec une bâtisse contiguë à deux étages en briques dans le fond, No 928 rue Bourgogne, servant de logement, rez-de-chaussée et détachée, sur la rue Bourgogne contenant en tout magasin sur l'encoignure et environ 15 chambres dans le tout se trouve hangar, citerne, etc., plus complètement décrite comme suit à savoir

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé et se trouvant dans cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Dauphine, Iberville et Conti, mesurant en mesure américaine trente trois pieds deux pouces de face à la rue Conti sur une profondeur et façade à la rue Bourgogne de cent vingt neuf pieds dix pouces entre lignes parallèles, censés portés Nos municipaux 938-942 rue Conti et 924 rue Bourgogne.

Etant la même propriété qui a été acquise par JOHN FRIEDRICH décédé, par achat de Joseph Antoine Pelloge d'après un acte passé pardevant Edward Barnett, ancien notaire en cette ville daté le 23 août 1845.

Ce titre enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse dans le livre 29 folio 190.

A notre situation en cette ville n'a pas de meilleur avenir que cette propriété étant près de la manufacture de chaussures de Rosenberg, consommers Electric Plant, le Young Men's Gymnastic Club et le Théâtre Lyric, cette ne peut obtenir une grande valeur dans peu de temps

9 La [illegible] marqué en bon ouvert en ardoises No 240 rue Miro à l'encoignure de la rue Palmyre, contenant magasin et quatre chambres, cour dans le fond hangars, etc. plus complètement décrit, comme suit, à savoir

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé et se trouvant dans le Premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Palmyre, Miro, Gasquet ou Cleveland, et Galvez désigné par le numéro un sur un devis ou plan dudit lot de terre et autres fait par Meignatsch, architecte, et annexé à un acte de vente à Eugène King, passé pardevant Michael Garnon, ancien notaire en cette ville, le 17 juillet 1883, d'après lequel dit devis ledit lot mesurant vingt sept pieds de face à la rue Miro sur une profondeur et façade de sept pieds six pouces à la rue Palmyre et entre lignes parallèles comme par le No municipal 240 rue susdit Miro.

Etant la même propriété qui a été acquise par John Friedrich décédé, par achat de Denis Mullen d'après un acte passé pardevant James J. Wolfe, notaire en cette ville le 26 avril 1893. Titre enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse, dans le livre 145 folio 288.

Cette propriété de choix est dans un district populeux et est certaine d'une augmentation constante de valeur

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur en deux acquéreurs, et la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, pour des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, spécialement garantis par hypothèques et lien de vendeur sur la propriété vendue, portant sept (7 0/0) pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, cinq (5 0/0) pour cent bonifiant avec frais en cas de procès pour forcer la collection sur le billet ou les billets. La propriété devant être conservée assurée et la police en les mains du vendeur devant être transférées au porteur ou aux porteurs des billets, et l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer toutes les taxes d'Etat et de Ville pour l'année 1905, s'il y en a de dues au dessus et en plus du prix de l'adjudication l'acquéreur ou les acquéreurs devant déposer dix (10 0/0) pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Les actes de vente devant être passés pardevant Robert P. Upton, notaire de cette ville aux frais des acquéreurs.

THOMPSON B. WALKER,
Avocat.
Chambre 413 bâtisse Hennen

20 mars—26—avril 2, 9, 16, 23, 30 à date

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

PLACURES ATTENTION!

Cottage Simple et Etroite dans le Fond No 251 rue Erato entre Robertson et Prytania

Cottage Double, Nos 1323 et 1325 rue Magnolia, entre Erato et Thalie

Cottage Double, Nos 2305 et 2307 rue Erato, entre Liberté et Howard

Succession de John Rist.

No 75,265 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Commune—Il sera vendu le 27 avril 1905 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, lu rendu et signé en Cour ouverte le 22 mars 1905 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1e Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances de cela situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Erato, Thalie, Hurst et Locust, désigné par le numéro 13 sur un plan dressé par Hedin & Schwarbauer, voyers daté le 18 mai 1854 et déposé pour référence en l'étude de T. O. Stark ancien notaire en cette ville comme plan No 182, ledit lot mesurant vingt six pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Erato sur cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Laquelle propriété a été acquise par le dit vendeur par achat de Mme Mary Foote et mari d'après un acte passé pardevant Jas Fahey, ancien notaire en cette ville le 8 août 1894, enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 154, folio 602.

Les améliorations consistant en un cottage simple connu comme 251 rue Erato contenant 2 chambres avec bâtisse dans le fond contenant 7 chambres.

2e Un certain lot de terre situé, étant et se trouvant dans le premier district de cette ville, étant le No trois dans l'Ilet borné par les rues Thalie, Erato, Maunsell, maintenant Magnolia et rue Clara sur un plan du premier district de cette ville, enregistré dans l'Hôtel de Ville dans cette ville. Ledit lot mesurant trente deux pieds de face à ladite rue Magnolia entre les rues Maunsell et une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt cinq pieds sept pouces et deux lignes, mesure américaine, ensemble avec toutes droits voies, servitudes privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant. Ladite propriété a été acquise par ledit vendeur par achat de Mme Madeline Fleischnger, par un acte passé pardevant Thomas J. Beck, un notaire en cette ville, sous la date du 12me jour de décembre 1870.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme les Nos 1323 et 1325 rue Magnolia, contenant 3 chambres, cuisine etc., de chaque coté.

3e Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits voies privilèges servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Erato, Clio, Liberté et Howard désigné comme lot No un de l'Ilet No "onze" sur un plan par C. A. Hedin, arpenteur daté le 21 avril 1851, déposé en l'étude de T. O. Stark ancien notaire comme plan No 62 et mesurant trente trois pieds trois pouces de face à la rue Erato, trente trois pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne du fond par une profondeur de cent trois pieds quatre pouces et quatre lignes sur la ligne la plus près de la rue Liberté et cent neuf pieds cinq pouces et deux lignes sur la ligne du lot No deux. Etant la même propriété qui fut acquise par le dit vendeur par achat de la "Mutual Building and Homestead Association" d'après un acte passé pardevant Joe D. Taylor, notaire le 15 janvier 1889, dûment enregistré dans le bureau des transferts, livre 100, folio 292.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme les Nos 2305 et 2307 rue Erato contenant 3 chambres, cuisines etc. de chaque coté.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur, à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer ci-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles pour l'année 1905 l'acquéreur devant aussi payer pour les actes de vente lui transférant la propriété parde vant Geo. Montgomery, notaire.

Hubert M. Analey, avocat.
26 mars—26—avril 2 9 16 23 26 27

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Dominique Ricci

No 75,623—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A. L'Hon. T. C. W. Ellis, siégeant a signé et daté le 30 mars 1905 et adressé à WILL. J. MORGAN, Encanteur, il vendra à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne MARDI le 2 mai 1905, à midi, trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le troisième district de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Charters, Royale, Marigny et Mandeville, la dessus désigné comme le lot No 21 de l'Ilet No 151 sur le plan de A. de Armas ancien notaire, un autre de cela est désigné par le No 1 de l'Ilet 151 par un plan de L. Pilié voyer daté le 3 mai 1844, déposé en l'étude de L. T. Caire ancien notaire et un autre de cela étant une partie de terre étant une portion du fond d'une plus grande portion de terre, ainsi qu'il par Auguste Fusing de François Lacroix, et mesurant comme suit à savoir

Le lot No 21 mesurant en mesure américaine trente et un (31) pieds onze (11) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue de Chartres sur cent vingt sept (127) pieds dix (10) pouces et six (6) lignes de profondeur. Le lot No 1 mesurant vingt six (26) pieds neuf (9) pouces et trois (3) lignes de face à la rue Marigny sur cent cinquante cinq (155) pieds dix (10) pouces de profondeur, la portion de terre est située à une distance de cent vingt (120) pieds dix (10) pouces et quatre (4) lignes de face à la rue Marigny, et à une distance de quatre vingt douze (92) pieds six (6) pouces de la rue de Chartres et mesurant trente (30) pieds sur les côtés parallèles aux rues Royale et Chartres et trente cinq (35) pieds quatre (4) pouces et six (6) lignes sur les côtés parallèles aux rues Marigny et Mandeville.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant Robert Leger notaire aux frais de l'acquéreur.

Walter L. Gleason avocat.
WILL. J. MORGAN Encanteur.
Chambre 413 Carondelet.

2 avril—2 9 16 23 30 mai 7

THE
MONONGAHELA RIVER
CONSOLIDATED
COAL & COKE CO.
PAUL SCHNEIDAU Agent.
CHARBON
GROS ET DETAIL:

Les Commandes des Familles Solicitées. La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville, sur la Levee au pied de la rue Race. Phone 983; à Algiers au Dry Dock, Phone 38.
Bureau en Ville:
Rue Carondelet 315,
PHONE 876.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

Terres de Valeur dans la Paroisse St-Tammany, Lne.

Avec Jolis Cottages et Dépendances,

Contenant tous les conforts d'une maison de campagne.

Cette propriété est convenable comme ailleurs pour hotel, résidence ou maison de santé et est située sur la rive de la pure eau saine

Rivière Tchefuncte.

Et est seulement à quelques minutes de promenade en voiture du centre des affaires.

Une rare occasion pour placement ou spéculation.

Vente pour régler la succession de Theodore Ralph, No 73,961 Division A

MARDI le 9 mai 1905, à midi, il sera vendu à l'enchère Publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne dans l'affaire de la susdite succession en vertu d'un ordre daté et signé le 16 mars 1905 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite à savoir

TERRE DANS LA PAROISSE DE ST TAMMANY.

1 Les lots Nos un, deux et trois comme il sont désignés sur un plan annexé à acte d'achat de Geo. Lee de John C. Peterson avec billets enregistrés. Commençant à un arbre de cyprès sur la rive sud de l'embouchure de Bayou Shopard et contenant N. 85, 30 E. 4, 60 chas de la S. 58, 30, B. 9 50 chas à un arbre de pin de la N. 48, 45 E. 237 chas de la N. 0 E 12, 50 chas de la No 50, E 2, 75 chas de la N. 58, 30 O 6, 65 chas à un poteau marqué de la S. 64, E 12, 25 chas de la N. 10 O 12 67-1/2 chas, de la S. 50 30, O. 17, 80 chas à l'endroit du commencement. Les ci-dessus courses et distances étant les front ères extérieures des trois lots contenant 20-42/100 acres

2 Commençant à un arbre de pin sur la rive de la rivière Tchefuncte, et de la contrait S. 10, E. 7, 00 chas à un poteau de la S. 58, 30 E. 7, 00 chas de la S. 45, O 15, 77 chas à un poteau sur la ligne de la frontière de Young. De la N 10 Ouest 20 chas à un arbre de pin sur la rive de la rivière de la N. 85 E. le long de la rive de la rivière à l'endroit du commencement et contenant 8 acres plus ou moins, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

3 4 92/100 acres faisant face à la rivière Tchefuncte, connu comme étant une terre de Parant, commençant à la façade de la rivière à un poteau marqué R. et contenant sud 65, E. P. 25 chas à un arbre de pin, le tout sur le côté Baily, de la S. 10 O. 7, 00 chas à la terre Ragusa, en vaut sa ligne jusqu'à sa terminaison sur la rivière tout cela étant acquise de J. Ragusa, enregistré dans le livre T folio 203.

Conditions Une moitié ou plus comptant la balance en un et un et deux ans, 8 0/0 d'intérêt, les taxes de 1905 devant être payées par l'acquéreur, un dépôt de cinq pour cent au moment de la vente

Les actes de vente pardevant Fred Zeuger notaire aux frais de l'acquéreur.

6 avril—6 9 16 23 30—ma 7 9

NEW St-CHARLES HOTEL
Moderne. A l'épreuve du Feu.
Première Classe.
Pouvant recevoir mille personnes
BAINS AU ST-CHARLES
Turque—Russe—Romain—Ordinaire.
OUVERT JOUR ET NUIT.
Les Lundis, Mercredis et Vendredis sont les jours pour les dames, de 8 heures a. m. à 3 heures p. m.
A. E. BLAKELY & CO., Limited, Propriétaires.
1 déc—6m

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Premier District

J. Vic Leclerc vs Theodor Mayer

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 75,532—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville le JEUDI 20 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le premier district de cette ville dans l'Ilet No 20 borné par les rues Commune, D'Hémecourt, Ulloa, Cortez et Télémachus désigné comme lot No 9 sur un plan dressé par L. Reisenstein, daté le 16 mars 1868, déposé en l'étude de Edward Barnett, ancien notaire, et mesurant d'après ledit plan trente quatre pieds six pouces et six lignes de face à la rue Télémachus sur cent trente huit pieds six pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Robert J. Malone, avocat pour le poursuivant
17 mars—17 24 31—avril 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Premier District.

Portant le No municipal 1041 Tchoupitoulas, entre les rues Poeyfarré et Calliope.

Henry Camera vs William Gercuow.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 72,335—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 20 avril 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, situé dans cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Calliope (autrefois Louisa) et Poeyfarré, désigné comme lot No quatre sur un plan fait par E. Grothius, architecte, le vingt cinquième jour d'avril 1858, déposé en l'étude de Selim Magner, notaire en cette ville, comme plan No sept lequel lot mesure quinze pieds, trois pouces de face à la rue Tchoupitoulas, la même largeur dans le fond et soixante seize pieds, dix pouces de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant et tous les droits voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, avec l'usage d'une allée en commun avec d'autres lots, laquelle allée s'ouvre sur la rue Calliope (autrefois Louisa) et mesure trois pieds sept pouces de largeur jusqu'au fond du lot No quinze, et de la quatre pieds, quatre pouces de largeur jusqu'au fond du lot No huit d'après ledit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles J. Theard, avocat poursuivant
17 mars 17 24 31—av 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District

Portant le No municipal 635 rue Lopez, entre les rues Commune et Gravier.

Eureka Homestead Society vs George I. Gerson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75,551—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encrère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville le JEUDI 20 avril 1905 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte appartenant, situés dans le premier District de cette ville dans l'Ilet désigné par le No municipal 641 borné par les rues Commune, Gravier, Lopez et Mendon ledit lot est désigné par le No 31 sur un plan fait par Castaing et Collas architectes, daté le 20 mars 1866 et déposé en l'étude de A. E. Bienvenue, ancien notaire en cette ville et ledit lot mesure en mesure américaine trente pieds onze pouces de face à la rue Lopez sur cent cinquante six pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict, avocats pour le plaignant.
17 mars—17 24 31—avril 7 14 20

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port compris:

$12 - - - Un an | $6 - - - 6 mois | $3 - - - 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris:

$15.15 - - Un an | $7.55 - - 6 mois | $3.75 - - 3 mois

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi Matin.

Pour les Etats-Unis, port compris:

- Un an | $1.50 - - 6 mois | $1.00 - - 3 mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un an | $2.05 - - 6 mois | $1.25 - - 4 mois

LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1er ET DU 15 DE CHAQUE MOIS.

ÉDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

Nos agents peuvent faire leurs remises par MANDATS-POSTAUX ou par TRAITES SUR EXPRESS.